

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de La Malène, mercredi 4/09/2019 à 20h30

La séance ouvre à 20h30 avec 10 membres présents. A l'ordre du jour : le versement d'un fonds de concours pour la 2^{ème} tranche des travaux d'électrification à Rieisse, la convocation d'occupation du domaine public proposée par Free mobile, la fixation du nombre de sièges en conseil communautaire, le renouvellement de la convention de mise à disposition entre la SAFER et l'exploitant de la section de Montignac. Suivront les questions diverses : point sur la saison estivale, sur les travaux en cours et les projets. Le maire présente les modalités du versement d'un fonds de concours à hauteur de 15 701.74 € destiné à cofinancer avec le SDEE 48 (participation de 46 700.58 €) la 2^{ème} tranche des travaux d'électrifications au lieu-dit de Rieisses. Suite à une négociation avec Free Mobile, la commune approuve le projet d'implanter un pylône permettant d'améliorer la couverture en téléphonie mobile sur son territoire. Pour ce faire, il est demandé à la commune, représentant la section où se situe le projet ainsi qu'à l'exploitant de la parcelle de la section concerné, Monsieur Rolland Fages, d'approuver un projet de convention tripartite d'occupation du domaine public. Par la suite, il est demandé au conseil de délibérer sur le nombre de sièges en conseil communautaire, fixé à 35. Une consultation proposée par le Centre de gestion 48 est proposé aux mairies pour contracter avec une nouvelle assurance statutaire pour 2020, la précédente ayant choisi de résilier au 31/12/19. La convention de mise à disposition avec la SAFER Occitanie sur la section de Rouveret et de Montignac doit être renouvelée à partir du 01/01/2020. Après avoir rappelé les surfaces alloties à Mme DOLEZ Cécile, 1^{er} rang de priorité, il est décidé de renouveler cet allotissement. Après avoir approuvé à l'unanimité l'ensemble des points à l'ordre du jour, les questions diverses sont soumises aux membres du conseil. Un point sur la saison estival a été réalisé, précisant que la saison a été bénéfique financièrement pour le camping municipal. Alain Alméras fait constater que les travaux d'enfouissement électriques sur le lieu-dit du Mazel-Bouissy se sont achevés fin août-début septembre. L'enfouissement des lignes électriques se poursuit sur Rieisses. En projet, il est question de centrer les efforts communaux sur l'enfouissement électrique à Rouveret, sur le réaménagement de la ruelle du Barriou, sur la mise en place d'un sentier d'interprétation du patrimoine local nommé « La Malène autrement ». Le réaménagement du bureau d'informations touristiques et des sanitaires du camping ont aussi été évoqué.